



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PALADIN ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS ET LE RENOUVELLEMENT D'UN RÉGIME D'ACHAT AUTOMATIQUE D' ACTIONS

MONTRÉAL, CANADA (1 mars 2010) – Laboratoires Paladin Inc. (TSX : PLB), chef de file de l'industrie pharmaceutique spécialisée au Canada, a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu de la Bourse de Toronto (la « TSX ») l'autorisation de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Paladin pourra racheter un nombre maximum de 1 102 000 de ses actions ordinaires, représentant environ 10 % du flottant de 11 020 019 actions ordinaires au 24 février 2010, dans les douze mois suivant le début de l'offre. La moyenne quotidienne des opérations pour la période de six mois précédant le 1^{er} février 2010 est de 20 555 actions ordinaires. Conformément aux règles de la TSX, un rachat quotidien maximum correspondant à 25 % de cette moyenne pourra être effectué, ce qui représente 5 138 actions ordinaires. En date du 24 février 2010, Paladin comptait 18 595 205 actions ordinaires émises et en circulation.

En 2009, Paladin a racheté 4 500 actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen pondéré de 16,00 \$ l'action ordinaire.

Aux termes de l'offre de rachat, qui sera effectuée par l'entremise de la TSX seulement et conformément aux exigences de cette dernière, la période de rachat débutera le 3 mars 2010 et prendra fin le 2 mars 2011, ou à une date antérieure si Paladin a complété son rachat d'actions conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX. Pour toute opération, la société ne rachètera pas d'actions ordinaires à un prix plus élevé que le dernier prix transigé par des parties indépendantes sur le marché libre. Les actions ordinaires que la société a l'intention d'acquérir aux termes de l'offre publique de rachat seront annulées.

Paladin a également annoncé qu'elle avait renouvelé avec un courtier un régime d'achat automatique d'actions afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre du régime d'achat automatique d'actions de Paladin, le courtier de la société peut racheter des actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en tout temps, y compris pendant les périodes où la société n'est pas normalement autorisée à le faire en raison de restrictions imposées par les organismes de réglementation ou pendant les périodes d'interdiction d'opérations qu'elle s'impose elle-même. Le courtier de la société effectuera les rachats en fonction des paramètres établis par la TSX et par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable ainsi que des modalités de la convention écrite des parties. Le régime d'achat automatique d'actions a été examiné par la TSX. Il sera renouvelé à compter du 3 mars 2010.

Le conseil d'administration de Paladin a déterminé que le cours des actions ordinaires de Paladin peut, à l'occasion, ne pas refléter la valeur intrinsèque de la société et que le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat peut constituer une utilisation appropriée et souhaitable des fonds de la société.

À propos de Laboratoires Paladin Inc.

Située à Montréal, au Canada, Laboratoires Paladin Inc. est une société pharmaceutique spécialisée qui concentre ses efforts sur l'acquisition ou l'obtention de droits de distribution sous licence de produits pharmaceutiques novateurs destinés aux marchés canadien et mondial. Cette stratégie, combinée à son équipe de vente spécialisée à l'échelle nationale et à son expertise reconnue en marketing, a permis à Paladin de se hisser parmi les principales sociétés pharmaceutiques spécialisées au Canada. Les actions de Paladin sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole *PLB*. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Paladin, visitez son site Web à l'adresse www.paladinlabs.com.

Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs et des prévisions. De par leur nature, ces énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes en raison desquels les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs. La société juge que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, mais elle prévient les lecteurs que les hypothèses concernant des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la société et de ses filiales, pourraient se révéler inexacts. Les facteurs et les risques, en raison desquels les résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes actuelles, sont présentés dans le rapport annuel et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sous réserve des exigences de la loi. Les investisseurs trouveront de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes liés à ces énoncés prospectifs dans les rapports trimestriels, les rapports annuels, les notices annuelles et autres documents déposés par la société, qui sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Laboratoires Paladin Inc.

Samira Sakhia, Chef de la direction financière

Tél. : 514-669-5367

Télé. : 514-344-4675

Courriel : info@paladinlabs.com

Site Web : www.paladinlabs.com